

Artprice, conformément au Règlement Général de l'A.M.F. demande une enquête.

La société Artprice, par la voix de son président Thierry Ehrmann, communique à ses fidèles actionnaires et aux marchés, qu'elle considère la baisse brutale et soudaine de son cours depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2013 ainsi que les volumes de capitaux échangés de manière quotidienne anormalement élevés ( pour exemple, ce lundi 15 juillet, les volumes du titres Artprice ont représenté 9 fois les capitaux Areva), comme vraisemblablement un abus de marché.

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, sur les abus de marché, Section opérations d'initiés et manipulations de marché, Titre 1,2 et 3 (visé par les articles 611-1 à 632-1), une enquête va être demandée par la société émettrice Artprice à l'Autorité des Marchés Financiers.

Aucun élément exogène à la société Artprice n'a pu impacter le cours d'une telle manière. Depuis le 1 juillet 2013. Pour mémoire, durant la période considérée par Artprice comme suspecte, la société Artprice a, le mercredi 3 juillet 2013, communiqué de manière exhaustive le vote des résolutions qui ont été adoptées par son A.G.O. du 28 juin dernier ainsi que les débats et présentations.

Ce long compte rendu d'AGO représentait fidèlement les questions, débats, événements passés durant l'exercice et les événements futurs de la société Artprice.

L'ensemble de ces points abordés ne laissait apparaître aucun élément de nature à impacter le cours, bien au contraire, ces points confortaient les actionnaires dans la continuité des choix industriels et de la bonne gestion de la société Artprice. Pour mémoire, ce communiqué de synthèse de l'A.G.O. publié le 3 juillet dernier est disponible sur ce lien du diffuseur professionnel d'informations réglementées autorisé par l'A.M.F. : <http://www.actusnews.com/communiqu.php?ID=ACTUS-0-32651>.

Par ailleurs, durant cette période, une mise à jour d'un litige civil et pénal relatif à la propriété intellectuelle a été communiquée aux marchés le 09 juillet 2013. Ledit litige étant connu des marchés et des actionnaires depuis 2008 de par notre information réglementée (documents de référence et rapports financiers/section litiges en cours. Pour mémoire, ce communiqué de synthèse du litige Artprice contre Camard S.A.et S. Briolant, publié le 9 juillet dernier est disponible sur ce lien du diffuseur homologué par l'A.M.F. : <http://www.actusnews.com/communiqu.php?ID=ACTUS-0-32750>.)

Enfin, pour information, CACEIS Corporate Trust, l'établissement teneur de compte titres d'Artprice, a une nouvelle fois manqué à ses obligations contractuelles, en omettant de communiquer au fur et à mesure à Euronext l'intégration des levées de stock-options dans le capital d'Artprice pourtant régulièrement communiquées dans nos différents documents publiés (rapport financier, document de référence ....).

Ainsi ce réajustement de capital par EURONEXT dans le cadre de son dernier communiqué du 12 juillet 2013 n'est en aucun cas la traduction de nouvelles opérations sur le capital mais simplement une mise à jour de ce dernier qui a pourtant été susceptible d'entraîner une confusion ou une erreur d'interprétation préjudiciable à Artprice.

*A propos d'Artprice :*

Artprice, avec plus de 13 ans de communication réglementée à l'Eurolist, se fait un point d'honneur à produire toute l'information nécessaire aux professionnels des Marchés financiers, mais aussi aux néophytes du Marché de l'Art. Toutes les questions des 18 000 actionnaires d'Artprice trouvent systématiquement leurs réponses dans l'information réglementée d'Artprice qu'elle diffuse en ligne sur Internet sur son propre site, <http://www.artprice.com>, et sur celui de son diffuseur, homologué par l'AMF, ActusNews (<http://www.actusnews.com>).

Artprice est le leader mondial des banques de données sur la cotation et les indices de l'Art avec plus de 27 millions d'indices et résultats de ventes couvrant plus de 500 000 Artistes. Artprice Images(R) permet un accès illimité au plus grand fonds du Marché de l'Art au monde, bibliothèque constituée de 108 millions d'images ou gravures d'oeuvres d'Art de 1700 à nos jours commentées par ses historiens. Artprice enrichit en permanence

ses banques de données en provenance de 4 500 Maisons de ventes et publie en continu les tendances du Marché de l'Art pour les principales agences et 6 300 titres de presse dans le monde. Artprice met à la disposition de ses 2 072 000 membres (members log in), les annonces déposées par ses membres, qui constituent, désormais, la première Place de Marche Normalisée® mondiale pour acheter et vendre des œuvres d'Art à prix fixe ou aux enchères (enchères réglementées par les alinéas 2 et 3 de l'article L 321.3 du code du commerce).

Artprice est cotée sur Eurolist by Euronext Paris au compartiment B, SRD long only et: Euroclear : 7478 - Bloomberg : PRC - Reuters : ARTF

Sommaire des communiqués d'Artprice : [http://serveur.serveur.com/press\\_release/pressreleasefr.htm](http://serveur.serveur.com/press_release/pressreleasefr.htm)

Découvrir l'alchimie et l'univers d'Artprice <http://web.artprice.com/video> dont le siège social est le célèbre Musée d'art contemporain Abode of Chaos / Demeure du Chaos. <http://goo.gl/zJssd>

Suivre en temps réel toute l'actualité du Marche de l'art avec Artprice sur Twitter:  
<http://twitter.com/artpricedotcom>

Contact : Josette Mey : e-mail : [ir@artprice.com](mailto:ir@artprice.com)